

Dossier Carrière de l'Angibourgère à La Tourlandry

L'Association Des Terres Minées répond aux trois points abordés par Monsieur le Maire de La Tourlandry dans la presse du 22 décembre 2007.

Tout d'abord Monsieur le Maire de la Tourlandry dit : « Je me représente car je souhaite notamment mener à bien ce dossier. »

Le 15 novembre 2002, dans un écrit adressé à l'ADTM, Monsieur le Maire écrivait : « Je remets également en cause le fait de m'identifier comme défenseur inconditionnel du projet. »
A vouloir nier l'évidence, on finit par se contredire.

Ensuite Monsieur le Maire de la Tourlandry poursuit : « Et je voudrais dire à cette occasion qu'il n'a jamais été question que les camions passent dans un lotissement de la commune contrairement à ce qui a été affirmé par l'Association Des Terres Minées.... »

Le 22 avril 2002, dans un compte rendu de révision du PLU, il est écrit : « Monsieur le Maire apporte alors un élément de réflexion supplémentaire quant au surdimensionnement de la rue du Stade et soulève la question de l'éventuel passage des camions de la carrière via cette rue qui est plus adaptée que la rue Geoffroy.... »

*Pourquoi nier ce fait ?
Discréditer l'ADTM ?
Mettre les citoyens devant le fait accompli ?*

Pour finir, Monsieur le Maire de la Tourlandry dit : « De même, compte tenu des gros travaux qu'il y a dans la région, tous les carriers diront qu'il y a des besoins en pierre. »

En juin 2006, dans le rapport de l'inspection des installations classées, il est montré que les besoins annuels sont de 5,31 Mt/an, alors que le potentiel des carrières existantes est de 6,7 Mt/an. Il n'y a donc pas de manque d'approvisionnement.

En décembre 2007, cette information a été confirmée par la réponse de cinq carriers du secteur à la question que l'ADTM leur a posé sur le sujet.

*Pourquoi s'obstiner à vouloir ouvrir une carrière sur un site aussi inadapté, alors qu'il n'y a pas de besoin ?
L'Entreprise veut faire plus de profits ?
Ce n'est pas pour autant que le besoin en matériaux augmente !*

En conclusion, dans ce même article, Monsieur le Maire de la Tourlandry prétend respecter l'Association !
A la lecture de ces informations authentifiées, chacun appréciera la sincérité de cette déclaration !

Mise au point

Le responsable du dossier carrière au sein de l'entreprise Lahaye s'emploie à faire passer un message auprès de la population locale. Il s'agit de faire croire qu'il ne sera plus question de revenir en arrière si les travaux d'ouverture de la carrière sont bien avancés. « Notre objectif actuel est de forcer l'avancement des travaux de façon à atteindre le point de non retour. »

En matière de justice administrative, le point de non retour n'existe pas.

Par contre dans ce dossier, les pressions psychologiques sur le public existent bien !

Visitez notre site : <http://desterresminees.free.fr/>